

Création d'une « coordination anti-privatisation pour une alternative de progrès »

Marie France Beaufiles*

Depuis son arrivée au gouvernement, la droite n'a guère attendu pour dévoiler son programme de régression sociale : blocage du SMIC, remise en cause des 35 heures, annonce de plusieurs milliers de suppression d'emplois dans l'Education nationale, remise en cause de l'allocation personnalisée d'autonomie, allègement des charges sociales des entreprises, abandon du programme de grands travaux publics à l'instar des projets de ferroutage, etc.

Les projets de privatisation tiennent évidemment une place importante au sein de ce programme. On peut même aller jusqu'à dire qu'ils sont au cœur de la dynamique de régression sociale que le gouvernement s'apprête à engager.

Ces projets concernent des secteurs clés de l'économie (les transports, l'électricité, les télécommunications, etc, pour citer les plus marquants). Des grandes entreprises de services publics, comme EDF et GDF semblent être les premières concernées. Personne ne peut nier le rôle qu'ont pu jouer les services publics en matière d'intégration sociale, d'aménagement territorial, de correction des inégalités sociales et de production de lien social. Eléments de maîtrise du marché, vecteurs de développement, leur exemple est devenu insupportable pour le système capitaliste. La qualité de leur intervention, la capacité des salariés à s'y faire entendre, même si la situation s'est dégradée, sont des points d'appui inacceptables pour le MEDEF.

Ces projets gouvernementaux constituent donc une avancée supplémentaire dans le mouvement de « réappropriation » par le marché de secteurs de l'économie qui, parce qu'ils constituaient des biens collectifs avaient été placés sous la tutelle de la puissance publique.

Plus globalement, ils participent évidemment au développement, pour ne pas dire à la consolidation du capitalisme actionnarial ou patrimonial. Pourtant, la domination des marchés financiers, la place grandissante des

fonds de pension ont montré leurs limites et leur nocivité. A travers ce programme qui n'épargne aucun des secteurs clé de l'économie, c'est donc toute la question de la propriété sociale et de la transformation des gestions, bref de l'appropriation sociale et des nouvelles formes qu'elle pourrait prendre dans le contexte actuel de mondialisation capitaliste et de déréglementation européenne qui est repensée.

C'est donc face aux dangers que représente un tel programme que **les militants communistes, réunis le 27 août dernier au siège du PCF, ont décidé la création d'une « coordination anti-privatisation pour une alternative de progrès ».**

Il s'agit de se donner rapidement les moyens d'une riposte, d'une résistance aux projets gouvernementaux de privatisations.

Il s'agit, inséparablement, d'engager une contre-offensive politique pour une véritable alternative de progrès social.

Ouvrir un chantier de réflexion sur la question de l'appropriation sociale semble bien constituer l'un des points d'entrée incontournable de toute réflexion sur un projet alternatif. Redéfinir les finalités des entreprises publiques et à vocation de service public, ce qui suppose de déterminer le niveau de réponse que la société décide d'apporter aux besoins des usagers, avec leur participation, est un autre défi à relever dans cette réflexion.

Réorienter la construction européenne, répondre en terme de coopération internationale à la mondialisation est un autre défi auquel nous devons nous atteler. La conférence de Johannesburg ne peut que nous inciter à accélérer le travail dans cette voie.

Un autre défi doit être intégré dans cette réflexion, c'est celui de la démocratisation, de l'intervention des salariés et des usagers sur les choix de gestion et d'orientation des entreprises et services publics avec de nouveaux critères d'efficacité sociale et de nouveaux pouvoirs.

Ce que nous proposons au travers de cette coordination, c'est à la fois les moyens d'une action immédiate et

RELEVER
LE DÉFI
DE
L'INTERVENTION
DES SALARIÉS
ET DES
USAGERS
SUR
LES CHOIX
DE GESTION

* Sénatrice d'Indre et Loire, maire de St Pierre des Corps.

une réflexion ouvrant des perspectives pour construire une nouvelle conception des entreprises publiques, des entreprises nationalisées (en recherchant probablement un terme qui éviterait à certains de croire que nous voulons refaire les nationalisations de la libération).

Aujourd'hui, il faut que les enseignements soient tirés de l'échec électoral de la présidentielle et des législatives. Nous ressentons tous l'impérieuse nécessité de « réinventer le social », de s'attaquer à la question des nouvelles formes de solidarité, à la problématique autour des nouvelles entreprises publiques après l'échec des choix sociaux-libéraux de privatisation du gouvernement Jospin. C'est ainsi que nous pouvons construire un projet politique alternatif à gauche et ouvrir une perspective nouvelle à ceux qui n'ont connu que l'adaptation du système capitaliste et pensent qu'il n'existe pas d'autre voie.

Travailler à une autre alternative à la privatisation

C'est soulever la question des rapports entre le privé et le public, reposer celle des nationalisations sans la figer dans les termes du débat des années trente et de l'après seconde guerre mondiale, peu susceptible de déboucher sur la rénovation des formes d'appropriation sociale ; réfléchir à un nouveau type de nationalisation pour des entreprises publiques très en prise sur les enjeux de coopération et de partage en France, en Europe et dans le monde.

C'est donc aussi réfléchir aux thèmes de la démocratie sociale, à celui des formes innovantes de droits et d'intervention des salariés face aux nouvelles formes d'organisation de la production et de gestion de la main-d'œuvre.

C'est s'interroger sur la façon dont les usagers peuvent prendre leur place dans la définition des objectifs de ces nouvelles entreprises publiques et parmi eux les élus locaux. C'est donc à l'échelle européenne qu'il faut également promouvoir l'idée d'entreprise socialement et environnementalement responsable avec des critères de gestion d'efficacité sociale et des financements nouveaux faisant reculer la pression des marchés financiers. Les entreprises de services publics de par les missions qu'elles assument, de par le système de péréquation tarifaire qui les distingue, occupent évidemment une place toute particulière au sein de cette réflexion.

En quoi ces entreprises contribuent-elles à une meilleure satisfaction des usagers ? Dans quelle mesure agissent-elles sur l'ensemble de la société (question des



La mobilisation pourrait prendre la forme de rencontres entre salariés...

statuts, de la qualification, des critères de gestion, du contrôle social...). Les expériences de privatisation des transports privés en Angleterre peuvent nous donner des éléments de comparaison entre une société nationale de chemin de fer, comme la SNCF, et un éclatement en plusieurs sociétés privées en Grande Bretagne. Les sociétés ont privilégié, une fois de plus, leur rentabilité immédiate. Le réseau s'est dégradé, mettant en cause la sécurité des usagers, détériorant l'image du transport ferré, mais aussi sa capacité à répondre aux besoins.

Au moment où s'élabore une directive cadre sur les services publics, c'est un axe essentiel à faire figurer au cœur du débat sur la nature de la construction européenne. Dans une certaine mesure, de telles entreprises introduiraient concrètement un contenu social dans la dynamique européenne. C'est donc sur ce terrain là aussi que peut être menée l'offensive visant la réarticulation du social et de l'économique.

Cette démarche autour de la question de nouvelles entreprises publiques est d'autant plus opportune que la récurrence des crises financières et boursières, le développement des scandales et malversations financières, les dérives affairistes jettent de sérieux doutes quant à la capacité du capitalisme actionnarial et d'Etat à son service à réguler l'économie. Le développement des sociétés spécialisées dans « l'investissement socialement et éthiquement responsables », soumettant les entreprises à ces critères éthiques et exigeant d'elles plus de transparence, parviendrait-il à mettre un terme à l'instabilité inhérente au fonctionnement des marchés financiers et à la pression des exigences de la rentabilité financière ? Malheureusement, on peut en douter.

De telles secousses financières fragilisent, en effet, l'ensemble de la sphère économique, en même temps qu'elles génèrent des inégalités sociales. C'est donc toute la question du financement de l'économie, du rôle des banques et du crédit, pour sécuriser l'emploi et de la formation, qu'il convient à nouveau de reposer et de mettre en débat.

Dans la pratique, cette coordination serait organisée sous la forme d'un réseau

Permettant la mobilisation de toutes les forces autour de la bataille à mener sur le secteur et les services publics. Elle vise à rassembler le plus largement possible, à mobiliser des élus, des citoyens, des syndicalistes, des membres de mouvements associatifs et sur le plan européen, à multiplier les contacts au sein des entreprises étrangères.

Un tel réseau devrait permettre de dresser un bilan des privatisations, de lancer un travail de masse et d'enquête (fiches d'intervention militante sur l'emploi et ses formes précaires, les qualifications, les salaires, l'aménagement du territoire, les coopérations internationales...).

Dans l'immédiat, la mobilisation pourrait prendre la forme de rencontres entre les salariés des banques chargées des privatisations et ceux des entreprises concernées, afin de relancer le débat autour d'une réorientation de la politique de crédit en faveur du développement de l'emploi, de la formation, d'une meilleure utilisation des richesses produites au profit des salaires...

La fête de l'Humanité sera l'occasion de mettre en discussion l'ensemble de ces propositions à travers un débat qui aura lieu le dimanche 15 septembre au stand du CN. ■